

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2004)
Heft: 60

Artikel: "Chaque haute école doit faire des choix"
Autor: Bucheli, Erika
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Chaque haute école doit faire des choix»



PAR ERIKA BUCHELI

PHOTOS P.A. GRISONI / STRATES

Nouvelle présidente du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST), Susanne Suter estime que les hautes écoles suisses peuvent retrouver une place dans l'élite mondiale grâce à une meilleure collaboration, plus d'autonomie dans leurs décisions et des budgets liés aux prestations.

Pour quelles raisons avez-vous accepté d'assumer la présidence de ce conseil ?

Susanne Suter : Pour deux raisons. Je considère d'abord que c'est un privilège de pouvoir, à la fin de ma carrière, m'occuper de tout l'éventail de la recherche, en particulier aussi des sciences sociales et humaines. Et deuxièmement, j'ai pu constater que la position de la Suisse est menacée sur le plan international et que cet état de fait découle plus de l'organisa-

tion des hautes écoles que de la qualification des chercheurs.

Pourquoi l'organisation des hautes écoles est-elle importante ?

Il y a trop de différences dans la situation financière initiale entre les hautes écoles – c'est-à-dire des universités, des EPF et des hautes écoles spécialisées. Il faut absolument améliorer l'égalité des chances entre ces diverses institutions. Sinon,

ce n'est plus la qualité du travail qui jouera un rôle pour obtenir un financement, mais l'endroit où l'on travaille.

Comment la Confédération peut-elle améliorer l'égalité des chances entre les hautes écoles ?

La Confédération ne possède actuellement pas les bases légales pour jouer un rôle accru. Et là réside l'un des défis du futur. Il faut édicter des directives communes afin que, par exemple, toutes les hautes écoles puisent dans le même pot. Il faut ensuite œuvrer en faveur d'une meilleure complémentarité entre elles.

Il faut donc qu'elles choisissent des points forts ?

Chaque haute école doit effectivement faire des choix. En parallèle, les établissements devraient avoir une plus grande



« Il faut absolument améliorer l'égalité des chances entre les hautes écoles. »

marge de manœuvre et plus de responsabilité. Mais ils doivent prendre l'initiative. Et c'est possible. On le constate avec le projet « Médecine universitaire 2008 »* rendu public début février. Un autre exemple est la collaboration accrue entre

Susanne Suter

Susanne Suter est, depuis le 1er janvier 2004, présidente du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST), l'organe consultatif du Conseil fédéral pour toutes les questions relevant de la politique de la science, de la formation et de la technologie. Elle a succédé à Gottfried Schatz qui occupait ce poste depuis mai 2000. Susanne Suter est professeure en pédiatrie et médecin chef aux Hôpitaux universitaires de Genève. Elle a obtenu de nombreuses distinctions, dont le Prix Otto Naegeli 2000, pour ses travaux sur la mucoviscidose, une affection héréditaire. Grâce à son engagement dans d'importantes commissions et groupes de travail – de 1994 jusqu'à début 2004 elle a, par exemple, été membre du Conseil de la recherche du FNS – Susanne Suter s'est aussi fait un nom en tant qu'excellente connaissance des hautes écoles suisses.

les Universités de Genève et de Lausanne au sein du Pôle lémanique.

Quelle pourrait être la contribution de la Confédération dans ce processus ?

Le CSST propose la création d'un Conseil académique suisse, qui favoriserait notamment la communication entre institutions, conseillerait, servirait de médiateur, jugerait les prestations des hautes écoles, ceci à l'intention des responsables politiques, et élaborerait les perspectives à long terme du système des hautes écoles.

Selon vous, quelles sont les autres questions en suspens ?

L'encouragement des hautes écoles devrait être davantage lié à leurs prestations. On se réfère souvent à des classements avec des indicateurs les plus variés comme le nombre d'étudiants, de diplômes, etc. On sait pourtant que les élèves ne choisissent généralement pas la meilleure université mais la plus proche de leur domicile.

Le nombre d'étudiants ne doit donc pas être un critère pour distribuer l'argent. Il s'agit en premier lieu de définir les indicateurs. Et pour cela, le CSST pourrait

« L'encouragement des personnes est encore plus urgent dans les sciences sociales et humaines. »



jouer un rôle de catalyseur. Un autre point important est le transfert du savoir de la recherche vers l'économie.

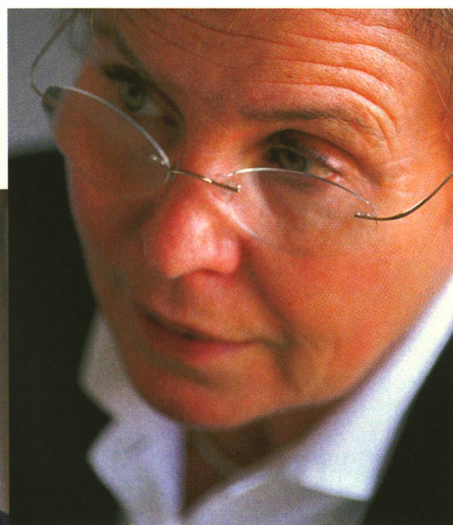
La recherche clinique est l'un des problèmes en Suisse. Que faut-il faire ?

Une initiative a déjà été prise dans ce contexte. Le Fonds national a créé la Commission spécialisée de recherche clinique orientée vers les patients qui va financer à l'avenir des études de cohortes sur l'ensemble de la Suisse. L'une des faiblesses encore à corriger est liée au retour des jeunes chercheurs en médecine de l'étranger. Aujourd'hui, ils sont très pris par le travail clinique et n'ont plus de temps pour la recherche. L'encouragement des personnes est encore plus urgent dans les sciences sociales et humaines.

Dans quelle mesure cet encouragement des personnes est-il nécessaire dans les sciences sociales et humaines ?

Dans ces domaines, les étudiants n'ont plus le courage de se lancer dans un doctorat. Ce qui n'est pas étonnant quand il n'y a pas d'autres débouchés professionnels que l'enseignement. Il y a clairement ici des besoins.

« Je considère que c'est un privilège de pouvoir m'occuper à la fin de ma carrière de tout l'éventail de la recherche, en particulier aussi dans les sciences sociales et humaines. »



« Les hautes écoles ne doivent pas seulement pratiquer de la recherche de pointe mais également offrir une excellente formation. »

Ce qui signifie qu'il faudrait que les sciences sociales et humaines disposent de plus de fonds ?

Oui, mais le mode de répartition doit se faire en fonction des prestations.

Les professeurs devraient-ils également se battre pour leur argent ?

Qu'il n'y ait plus de postes à vie ? Ceci va certainement arriver. Les bases existent déjà, puisque les professeurs doivent être périodiquement réélus. Il est donc théoriquement possible d'écarter quelqu'un. Je trouve qu'il faudrait présenter à chaque niveau une preuve des prestations académiques.

Un tel système peut-il être encouragé par la Confédération ?

Nous pouvons indiquer la voie à suivre, mais l'initiative revient aux universités elles-mêmes.

Les professeurs devraient renoncer eux-mêmes à leur pouvoir. N'est-ce pas difficile ?

Bien sûr, mais il le faut pour améliorer la qualité. Certaines universités suivent déjà cette voie. A Bâle par exemple, le Conseil de l'université aimerait fermer des instituts entiers. Ce qui montre que quelque chose bouge.

Une plus grande autonomie des universités ne va-t-elle pas engendrer une perte de soutien de la population à la science ?

Ce n'est pas une contradiction. Les universités et les hautes écoles prennent les doutes de la population au sérieux. Pensez notamment aux nombreuses facultés qui ont inscrit l'éthique dans leur programme ! Car les facultés doivent avoir la liberté d'étudier ce qu'elles considèrent comme important. Le problème est que la science n'a pas encore réussi à communiquer la composante temps au public. Les médias exercent une pression très forte

pour promettre un résultat en deux ou trois ans. Alors que les phases allant de la recherche fondamentale jusqu'à une application peuvent prendre dix, vingt ou trente ans. Le mode de communication approprié reste donc encore à trouver.

« Les facultés doivent avoir la liberté d'étudier ce qu'elles considèrent comme important. »

Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur ?

Que les hautes écoles se développent dans le sens qui garantira aussi aux enfants d'aujourd'hui la meilleure formation possible. Cet objectif est le fil rouge de tout mon travail. Le système profiterait, là aussi, d'une meilleure collaboration entre HES, universités et EPF. Les hautes écoles ne doivent pas seulement pratiquer une recherche de pointe mais également offrir une excellente formation. ■

*Selon le concept « Médecine universitaire 2008 » de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), les études de médecine doivent être mises sous la seule responsabilité des universités. Pour en savoir plus : www.crus.ch/franz/aktuell